



Dans l'exercice du mandat de protection qui leur est confié, les mandataires judiciaires peuvent être en difficultés relationnelles avec certaines familles de personnes protégées. Les rôles et places de chacun(e), et les enjeux des différents acteurs sont à éclaircir pour optimiser et séréniser l'exercice du mandat judiciaire.

La finalité de la formation

A l'issue de la formation, les professionnels seront capables de comprendre les dynamiques familiales afin d'interagir avec leurs acteurs, pour gérer au mieux les éventuels conflits ou désaccords qui peuvent perturber l'exercice de la mesure de protection, dans l'intérêt de la personne protégée.

Nos dates et lieu de formation

- 9 juin 2023 (module 1)
- 23 juin 2023 (module 2)

De 9h00 à 12h00
2 modules de 3h00 (soit 6h00)

Formation à distance à partir de l'outil VISIO FNMJI

Pour toutes demandes d'informations

formation@fnmji.fr



Les relations avec les familles des personnes protégées

Au programme

Les dynamiques familiales

- La famille en tant que « socle social » et ses attendus
- Les liens « d'affection », les dysfonctions
- Les particularités du lien familial dans le handicap, dans le vieillissement
- Le MJPM et sa vision personnelle de la famille

Les mécanismes d'interactions en jeu dans les relations MJPMI / Famille / Personne protégée

- La place de la famille telle que définie dans le mandat
- Les rôles supposés de chacun autour de la personne protégée - Place et rôle réels
- Techniques d'analyse de l'environnement familial
- Alternatives comportementales face aux problèmes

Les prérequis pour s'inscrire à la formation

Aucun

Nos tarifs

Adhérent FNMJI : 180 €
Salariés des adhérents : 216 €
Non adhérent FNMJI : 280 €



Notre experte

Nadège LUCAS, *Consultante, coordinatrice du DU MJPM Angers*

Nos méthodes pédagogiques

Formation participative et interactive, découpée en plusieurs séquences : apports théoriques et d'échanges en visio conférence, séquences en autonomie avec consultation de documents et grille de questions au plus près de la pratique, pour optimiser les échanges et les apports théoriques.

Nos modalités d'évaluation

Evaluation orale pré-intersession afin de s'adapter au mieux aux réalités rencontrées par les participants et questionnaires numériques transmis à chaque participant.

Accessibilité handicap

La FNMJI demande à être informée sur les situations de handicap des participants afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation, de prendre en compte les moyens de compensation du handicap.

Contact du référent handicap : presidence@fnmji.fr

